

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize le 13 décembre à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents, sauf Sandrine COTTON, excusée

Date de la convocation : 6 décembre 2016.

NUMEROTATION DES HABITATIONS

La numérotation a été effectuée en décembre par les services de la Poste. Après vérification, une réunion d'information sera organisée à l'adresse des administrés.

ETUDE POUR LA CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETON ENTRE LE QUARTIER DU MAS PLOMB ET LE CENTRE BOURG

L'utilité de cette liaison n'est plus à démontrer. L'accès aux services publics : école, plateforme de sport, mairie et salle polyvalente le justifie. Ce cheminement permettrait de sécuriser les piétons le long de la départementale, ligne droite empruntée quotidiennement par les cars, les camions et des usagers souvent pressés !

Examen des devis : l'étude de l'avant-projet s'élève à 4 680 € TTC. Le relevé topographique effectué par un expert géomètre est de 3 402 € TTC.

Avant de lancer l'étude, une réunion sera programmée avec la Direction des Routes du Département, gestionnaire de la voie départementale.

RESTRUCTURATION DE L'ABRIBUS ET WC PUBLICS PLACE DE L'EGLISE

Cet équipement ne répond plus aux normes d'accessibilité et à la qualité architecturale que la commune a toujours recherchée pour ses équipements publics. Après en avoir débattu, le conseil municipal a décidé d'avoir recours à un architecte afin d'assurer la fonctionnalité et la bonne intégration à l'environnement bâti de cette construction.

RESTRUCTURATION DE LA MAISON COMMUNALE

L'opérateur Logidia et le cabinet Cap Architecture ont visité les lieux le 8 décembre 2016. Une première mouture du projet sera soumise à la commune pour examen en février.

COMPTE-RENDU REUNIONS SYNDICAT DES EAUX

Le schéma directeur du Syndicat des Eaux prévoit le renouvellement de la canalisation d'eau potable entre le château d'eau de Saint-Eloi et celui de Rignieux. Actuellement, celle-ci passe en grande partie sur des terres privées. Le Syndicat a décidé de la faire passer sur le domaine public, voie de la Presle et la remise à neuf des branchements privés.

COMPTE-RENDU est donné de l'assemblée générale du Syndicat Départemental d'Electricité et d'E communication et de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes.

EXPOSE des grands dossiers en cours de la Communauté de Communes.

EXAMEN des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours.